



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE-CALÉDONIE**

# **DOSSIER DE PRESSE**

Rentrée scolaire 2023

# Sommaire

1.	Les conditions de rentrée .....	3
1.1	Les effectifs .....	3
1.2	Les moyens financiers consacrés à l'enseignement .....	5
2.	Les priorités de l'année 2023 dans le premier degré .....	6
2.1	Maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme .....	6
2.2	Évaluation de l'activité pédagogique .....	8
2.3	Valorisation du métier d'enseignants et de l'action des écoles .....	8
2.4	Développement d'un continuum éducatif, au bénéfice des apprentissages fondamentaux, pour lutter contre les inégalités de réussites scolaires .....	8
3.	Les priorités de l'année 2023 du 2nd degré .....	10
3.1	Maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme .....	10
3.2	Prévention du décrochage scolaire et retour en formation .....	11
3.3	Scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers	12
3.4	Climat scolaire : agir et vivre ensemble .....	13
3.5	Mobilisation de tous pour l'éducation à la sécurité routière .....	14
3.6	Éducation à l'égalité à l'école .....	15
3.7	Politique de la culture scientifique et technique et de l'éducation au développement durable .....	15
4.	Les priorités 2023 de l'enseignement agricole .....	18
5.	La mise en place de formations par alternance dans les lycées publics .....	20
6.	Les actions éducatives de l'année .....	21
6.1	Projets fédérateurs 2023 et actions éducatives essentielles dans le 1er degré .....	21
6.2	Actions mémoire et citoyenneté .....	22
6.3	Enseignement de défense et de sécurité .....	22
6.4	Enseignement de l'histoire et de la géographie .....	23
6.5	Dispositifs éducatifs spécifiques .....	24
6.6	Dispositif de préparation au concours Sciences Politiques .....	26
6.7	Ouverture à l'Europe et l'international .....	27
6.8	Action culturelle .....	28
6.9	Concours d'écriture en langues kanak « Su Fè Tara » .....	29
6.10	Numérique éducatif .....	29

6.11	Promotion du sport scolaire par l'USEP et l'UNSS .....	31
6.12	Éducation économique, budgétaire et financière.....	32
6.13	Introduction du jeu d'échecs à l'École .....	33
6.14	Semaine de la presse et des médias à l'École.....	34
7.	Annexes .....	35
7.1	Calendrier scolaire 2023 .....	35
7.2	Quelques moments forts de l'année scolaire (dates prévisionnelles).....	35

# 1. Les conditions de rentrée

## 1.1 Les effectifs

Pour la rentrée scolaire 2023, 63 800 élèves sont attendus de la maternelle au lycée (y compris l'agriculture) dont 32 680 élèves dans le premier degré (25 370 dans le public, 6 880 élèves dans le privé sous contrat et 430 élèves dans le privé hors contrat) et 31 110 dans le second degré (22 400 dans le public, 8 600 élèves dans le privé sous contrat et 110 élèves dans le privé hors contrat).

Les effectifs sont en diminution de 1,9% dans le premier degré et 1,4% dans le second degré par rapport à la rentrée 2022.

Par ailleurs, 4 750 enseignants sont mobilisés pour cette rentrée dont :

- 1 750 dans le premier degré
- 3 000 dans le second degré

Les élèves sont accueillis dans 340 établissements publics et privés dont :

- 260 écoles
- 56 collèges
- 5 lycées d'enseignement général et technologique
- 12 lycées professionnels et 3 antennes de lycée professionnel
- 5 lycées polyvalents
- 2 maisons familiales rurales

### Répartition des effectifs d'élèves par niveau :

- Premier degré : préélémentaire : 11 520 ; élémentaire : 21 160
- Premier cycle : 16 560
- Enseignement général et technologique : 6 400
- Enseignement professionnel : 5 950
- Post-bac, en lycées et lycées professionnels : 2 200

### Répartition des effectifs d'élèves par secteur :

Premier degré :

- Public : 77,6%
- Privé sous contrat : 21,1%
- Privé hors contrat : 1,3%

Second degré :

- Public : 72,0%
- Privé sous contrat : 27,7%
- Privé hors contrat : 0,4%

**Effectifs des internes** : 4 330 internes dans le second degré (dont 130 en post-bac) répartis dans 70 internats.

### **Répartition des enseignants du 1er degré par province et fonctions :**

PROVINCE SUD : 102 écoles

- Directeur : 95
- Enseignants titulaires : 869
- Enseignants spécialisés : 49
- Itinérants : 11
- Assistant LCK : 4
- Psychologues : 16
- Éducateurs spécialisés : 6
- Autres (suppléants - stagiaires) : 137

PROVINCE NORD : 52 écoles

- Directeur : 30
- Enseignants titulaires : 229
- Enseignants spécialisés : 15
- Itinérants : 0
- Assistant LCK : 6
- Psychologues : 9
- Éducateurs spécialisés : 0
- Autres (suppléants - stagiaires) : 47

PROVINCE ILES LOYAUTE : 38 écoles

- Directeur : 10 (secteurs)
- Enseignants titulaires : 104
- Enseignants spécialisés : 7
- Itinérants : 0
- Assistant LCK : 1
- Psychologues : 2
- Éducateurs spécialisés : 0
- Autres (suppléants – stagiaires) : 6

## 1.2 Les moyens financiers consacrés à l'enseignement

**54,4 milliards de F CFP consacrés en 2022, par l'État et la Nouvelle-Calédonie à l'enseignement.**

La Nouvelle-Calédonie a consacré **5 milliards de F CFP** (investissement et fonctionnement) :

- 4,25 milliards de F CFP pour le second degré public et l'enseignement privé,
- 424,3 millions de F CFP pour l'enseignement agricole
- 335,9 millions de F CFP pour le financement de la masse salariale des personnels et le fonctionnement de la DENC, direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (enseignements primaires publics).

L'État a consacré **49,4 milliards de FCFP** :

- 48,1 milliards de F CFP (dont 931 millions de F CFP pour le ministère en charge de l'agriculture) pour le financement de la masse salariale des personnels.
- 1,3 milliard de F CFP pour les dépenses de fonctionnement liées aux compétences non transférées (certifications, examens, formation du personnel ...)

## 2. Les priorités de l'année 2023 dans le premier degré

### 2.1 Maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme

La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme demeure une priorité. Apprendre aux jeunes Calédoniens à dire, lire, écrire, mais aussi compter, calculer, raisonner est indispensable pour leur avenir, leur épanouissement et leur insertion dans la société.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la réforme des programmes votée en janvier 2021 et au regard des résultats des élèves aux évaluations, les actions proposées porteront sur les enseignements prioritaires : les mathématiques et le français.

- **La simplification des outils, pour une meilleure prise en compte des besoins des élèves**

En effet, le nombre de disciplines à enseigner dans le premier degré est important, et souvent s'ajoutent à celles-ci, des demandes sociétales auprès des écoles, c'est ce qu'on appelle l'éducation à (à la santé, au développement durable, éducation au genre, etc.). En sus, il est demandé depuis de nombreuses années, de développer un enseignement par compétences qui vise à valoriser également ce que savent faire les élèves et pas seulement ce qu'ils ont appris.

La direction de l'enseignement (DENC) a développé et proposé des solutions de simplification très importantes depuis deux ans auprès des enseignants pour répondre à cette complexité (livret scolaire unique dématérialisé, repères de progressivité, réduction notable des documents papiers pour le suivi des élèves à besoins éducatif particulier), il convient de poursuivre ce mouvement avec une communication plus moderne, plus accessible auprès des écoles et un pilotage pédagogique plus appuyé sur ce qui est attendu concrètement des enseignants par les corps d'inspection.

Cette année, un outil collaboratif, le calendrier partagé des évènements et activités, renseigné par l'ensemble des partenaires (provinces, communes...) au service des enseignants, permettra une planification annuelle des projets et des enseignements.

- **La priorisation des contenus des programmes et la liaison école/collège**

Tout d'abord, il convient d'indiquer qu'il ne s'agit pas de modifier en profondeur les programmes ou de voter une nouvelle réforme, les enseignants et les équipes ont besoin de stabilité avant tout.

Il s'agit de mettre en place un pilotage pédagogique plus précis et plus fin afin de simplifier la mise en œuvre des programmes par les collègues sur le terrain.

À cet égard, les évaluations de début d'année proposées pour chaque niveau (tests de positionnement de SG ; CE1, CE2 et CM2 et évaluations institutionnelles de CP et CM1) répondent à trois objectifs :

- fournir aux enseignants des repères sur les acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques,
- doter les pilotes, formateurs et institutions (provinces, inspecteurs, conseillers pédagogiques...) d'indicateurs pour adapter les actions pédagogiques et éducatives,
- mesurer au niveau de l'ensemble du territoire les performances du système éducatif calédonien.

Ces outils d'évaluation concernent les domaines fondamentaux pour l'ensemble des niveaux de l'école primaire et l'histoire, pour les élèves de CM2.

À moyens termes, la DENC proposera des outils d'évaluations permettant d'identifier, pour chaque domaine disciplinaire, les compétences essentielles à travailler.

Le travail sur la priorisation des contenus d'apprentissage, engagé en 2022, donne lieu cette année 2023 à des expérimentations dans les écoles volontaires. Les contenus des programmes sont ainsi recentrés autour des enseignements fondamentaux, notamment dans le cadre de la liaison CM2/6ème pour assurer la continuité, la cohérence des parcours.

Au niveau de la gouvernance, la direction et le vice-rectorat poursuivent activement leur rapprochement, les déménagements ont commencé, ceci permettra notamment d'avoir une liaison plus effective entre les écoles et les collèges et de travailler en synergie plus efficacement.

- **La formation des enseignants**

Dans le premier degré, le plan de formation des enseignants a évolué afin de concentrer les efforts sur la maîtrise des savoirs didactiques et pédagogiques des mathématiques et du français. Un nouveau dispositif de formation est proposé, « les constellations ». Il s'agit de regrouper les équipes des écoles ayant les mêmes besoins en formation, en privilégiant les observations et les échanges de pratiques, avec l'accompagnement de formateurs référents.

Les solutions aux problématiques spécifiques de chaque environnement scolaire sont coconstruites entre les enseignants et leurs formateurs.

Le plan de formation en constellations concernera en 2023, 500 enseignants répartis en français et mathématiques.

## **2.2 Évaluation de l'activité pédagogique**

Toutes les administrations en charge de l'enseignement disposent d'enquêtes de terrain qui visent à :

- objectiver les points d'amélioration auprès des enseignants,
- analyser et à prendre en compte les attentes en matière de pilotage pédagogique des équipes.

## **2.3 Valorisation du métier d'enseignants et de l'action des écoles**

Enfin, dans la continuité de l'année 2022, nous renforcerons la mise en œuvre d'un plan de communication pour valoriser le métier d'enseignant et attirer les jeunes vers ce métier passionnant et exigeant.

En lien, et en accord avec les employeurs provinciaux, des portraits seront diffusés pour permettre de mesurer et de visualiser la richesse du métier / des missions d'enseignants. De même, un important travail va être réalisé pour assurer la promotion du recrutement des enseignants, (instituteurs et professeurs des écoles) à l'aide d'une campagne de communication active et régulière.

Ajoutons à cela, et dans le même esprit, un ensemble d'outils permettant de mieux faire partager l'ensemble des efforts des écoles pour assurer la valorisation de l'enseignement autour des projets réalisés par celles-ci.

## **2.4 Développement d'un continuum éducatif, au bénéfice des apprentissages fondamentaux, pour lutter contre les inégalités de réussites scolaires**

Il est reconnu par l'ensemble des études réalisées sur les inégalités scolaires que les classes socialement privilégiées ont également un accès privilégié aux activités extra scolaires et périscolaires qui contribuent au développement des compétences scolaires (activités artistiques, sportives, culturelles...).

Dans ce cadre, la DENC mettra en œuvre 2 actions fortes en 2023 :

- Développer le partenariat avec l'ensemble des ressources extra scolaires et périscolaires (associations sportives, artistiques, culturelles...) de manière à favoriser l'accès à ces activités pour l'ensemble des élèves de Nouvelle-Calédonie.
- Favoriser la prise de conscience de l'ensemble des partenaires sur les effets positifs des activités extrascolaires et périscolaires sur les apprentissages des élèves ; pour cela la DENC proposera un livret aux parents et aux partenaires institutionnels (communes et provinces) mettant en évidence les liens entre les compétences des programmes et les activités accessibles en extra et périscolaire.

# 3. Les priorités de l'année 2023 du 2nd degré

## 3.1 Maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme

La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme demeure une priorité absolue. Apprendre aux jeunes Calédoniens à dire, lire, écrire, mais aussi compter, calculer, raisonner est indispensable pour leur avenir, leur épanouissement et leur insertion dans la société.

Les actions engagées dans le cadre de la prévention de l'illettrisme concernent tous les élèves de la 6e à la terminale et seront renforcées cette année. Un réseau de référents illettrisme formés, accompagnés et stables depuis plusieurs années, permet de couvrir tous les établissements du territoire (collèges et lycées professionnels, publics et privés). Ils ont pour mission de coordonner les actions de repérage et de remédiation ainsi que le suivi des élèves en difficulté de lecture/écriture. Ainsi, toutes les actions de repérage (pré-test/post-test), de remédiation (dans les dispositifs spécifiques et dans toutes les disciplines) et le suivi des élèves les plus fragiles feront l'objet de différenciations pédagogiques.

Une sensibilisation et une montée en compétence de l'ensemble des personnels se poursuivront en 2023. Un groupe de travail illettrisme sera en mesure de mettre à disposition des enseignants du matériel pédagogique destiné au développement du vocabulaire ainsi qu'un parcours magistère (formation à distance) dédié à la lecture dans toutes ses composantes.

S'agissant de la maîtrise des fondamentaux en mathématiques et de la prévention de l'innumérisme, le plan d'action démarré en 2019 se poursuivra par la formation des référents innumérisme dans chaque collège et lycée professionnel. Elle concernera aussi des enseignants des écoles du secteur. Le travail en inter-degrés est ainsi un axe fort de la stratégie déployée sur le territoire.

Le dispositif « Devoirs Faits » au collège ainsi que l'enseignement complémentaire dans les écoles offrent également aux élèves la possibilité de renforcer leurs compétences dans les domaines fondamentaux des mathématiques et du français.

Les évaluations montrent l'impact positif du travail engagé ces dernières années dans le domaine de la maîtrise de la langue française et des mathématiques.

Les relations et les échanges avec les représentants du ministère de la Défense dans le cadre des Journées défense et citoyenneté (JDC) sont d'ores et déjà bien installés. En effet,

chaque mois, le centre du service national fait remonter les signalements correspondant aux profils fragiles à la chargée de mission du vice-rectorat, laquelle les redirige dans les établissements concernés à des fins de suivi et de prise en charge.

Enfin, le vice-rectorat participera pour la quatrième année consécutive aux journées nationales d'action contre l'illettrisme du 6 au 13 septembre 2023 sous forme d'actions phare labellisées ANLCI (agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et porteront essentiellement sur la prévention de l'illettrisme

## 3.2 Prévention du décrochage scolaire et retour en formation

La persévérance scolaire reste une mission prioritaire ; c'est une attention de tous les instants qui se joue à l'école, mais aussi en dehors de l'école. Elle invite tous les acteurs de l'éducation autour d'un même engagement : sécuriser le parcours de formation de chaque jeune jusqu'à l'obtention de son premier diplôme ou certificat.

L'année 2022 a permis la mise en place du réseau de la persévérance scolaire sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie avec la désignation de chefs d'établissement, « correspondants Perscol » dans les trois bassins éducatifs. Elle a permis aussi de développer les dispositifs d'accompagnement éducatifs, DAENC, sur le territoire de Nouméa et du Grand Nouméa. Ces dispositifs ont été évalués et validés par une mission d'inspection générale en 2022.

Les actions se poursuivent en 2023 et permettent de renforcer le réseau des acteurs dans tous les territoires en lien avec les partenaires locaux et de déployer les dispositifs d'accompagnement des jeunes sortis sans diplôme et sans qualification. Cette dynamique se décline selon les trois axes suivants : prévention - intervention - remédiation.

- **Prévention**

Le travail d'anticipation des ruptures scolaires se situe au cœur des établissements, voire dans la classe par l'analyse de différents signaux (absentéisme, désengagement dans les apprentissages). Pour cela, des **référénts PerScol** (enseignants chargés du suivi et du développement de la persévérance scolaire) sont nommés dans tous les lycées professionnels.

- **Intervention**

La mise en place du réseau de la persévérance scolaire (PerScol) se poursuit et s'étend en développant des partenariats avec tous les acteurs locaux et territoriaux pouvant intervenir sur la prévention du décrochage scolaire.

- **Remédiation**

Une palette de réponses possibles :

- **Les dispositifs « BOZU » au collège** : outil de prévention, il permet de construire avec le jeune et sa famille, un parcours scolaire adapté et individualisé afin de prévenir le désintérêt de l'école et de redonner sens aux apprentissages. Il peut prendre la forme de stages en entreprise ou d'immersion dans un lycée professionnel afin de redonner confiance à l'élève et de préparer son orientation.
- **Les DAENC** – dispositifs d'accompagnement éducatif de Nouvelle-Calédonie. Ils accueillent les élèves de 16 à 18 ans désireux de revenir en formation après avoir quitté l'école sans diplôme. Deux lycées « support », le lycée Dick Ukeiwë et le lycée Lapérouse, accueilleront les élèves au cours de trois sessions de sept semaines en 2023. Une extension des dispositifs DAENC en province Nord et sur la commune de La Foa est en réflexion pour la rentrée scolaire 2024. Cela suppose la mise en synergie de tous les partenaires concernés (vice-rectorat, provinces, communes, entreprises).

**Au sein de l'enseignement agricole :**

- Les Maisons Familiales Rurales (MFR) conduisent, en relation avec les collèges, une pédagogie adaptée aux élèves en difficulté ou en décrochage, basée sur l'alternance avec les milieux professionnels de leur territoire (dispositif d'initiation aux métiers par alternance : DIMA)
- Une cellule de suivi et d'insertion sociale est dédiée au repérage et à l'accompagnement individualisé des élèves des lycées Michel-Rocard et Do Neva.
- Un dispositif original de coaching des étudiants inscrits dans des études supérieures de l'enseignement agricole (BTSA) en métropole permet une meilleure préparation des projets et parcours personnels et un suivi individualisé des jeunes.

### 3.3 Scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers

Afin de poursuivre les grandes ambitions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, le vice-rectorat s'est structuré pour améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, en s'appuyant sur un service unique de l'école inclusive.

L'année 2023 se caractérise par :

- L'accueil d'un nombre sensiblement plus élevé d'élèves en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) et d'élèves en situation de

handicap. À la rentrée 2023, **868 élèves** (contre 761 en 2022) sont attendus dans l'enseignement adapté et **427 élèves** (contre 423 en 2022) en ULIS (unités locales d'inclusion scolaire) dont **80** dans des ULIS implantées en lycées professionnels.

- L'amélioration des conditions propices aux apprentissages par la mise en place d'aménagements pédagogiques adaptés aux besoins et compétences des élèves. Ainsi les SEGPA et les ULIS sont invitées à mettre en place, autant que possible, des inclusions en classes ordinaires pour développer l'autonomie et le sentiment d'appartenance.
- La poursuite de la formation des personnes-ressources et l'accompagnement des équipes pédagogiques au plus près des réalités de leur établissement, notamment les collèges isolés, pour une montée en compétence des professeurs. L'ensemble des modules prévus au plan de formation sera l'occasion d'alimenter le référentiel des enseignants spécialisés que ce soit en didactique des disciplines ou pour les problématiques liées aux troubles des apprentissages ou encore par une sensibilisation à la langue des signes et à la langue parlée complétée.

Enfin, l'administration pénitentiaire bénéficiera du renforcement des unités locales d'enseignement, par la création de 2 postes d'enseignants spécialisés, respectivement au centre de détention de Koné et au centre pénitentiaire de Nouméa.

### 3.4 Climat scolaire : agir et vivre ensemble

Notre école doit être un lieu sécurisant et rassurant où le respect mutuel est le socle qui permet aux élèves issus de toutes les communautés vivant en Nouvelle-Calédonie de « vivre ensemble » pour mieux apprendre.

L'amélioration du climat scolaire est donc un enjeu majeur qui vise la qualité de vie et le bien-être à l'école, tant pour les personnels que pour les élèves.

La lutte contre toutes les formes de discrimination et de violences (dont le harcèlement et le cyber harcèlement), le bien-être et la santé sont des leviers essentiels à la réussite scolaire.

Dans ce cadre :

- Le déploiement de la **démarche ABMA « aller bien pour mieux apprendre »** est poursuivi. À ce jour, 5 établissements sont labellisés « EPENC promoteur de santé et de bien-être » (les collèges de Katiramona, Thio, Kaméré, Rivière Salée et Koumac) et 4 autres sont en cours de labellisation (collège Paï Kaleone, collège Edmée Varin, lycée Pétro Attiti et lycée Michel Rocard)
- La **valorisation de toutes les cultures présentes en Nouvelle-Calédonie** est promue au cœur des enseignements ainsi qu'une ouverture sur le monde, à commencer par la connaissance de notre environnement proche.

- Le **concours ACROVIE** est à nouveau impulsé afin de sensibiliser et de mobiliser les élèves autour de la lutte contre toutes formes de violences par la création, par les jeunes, d'outils de sensibilisation sur la prévention des prises de risques (addictions, sécurité routière, violences, harcèlement...).
- Une équipe ressource au vice-rectorat propose des formations initiales et continues, ainsi qu'un soutien aux établissements dans l'élaboration de protocoles et dans le traitement des situations de harcèlement.
- Les formations PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), l'éducation à la vie affective et sexuelle, la prévention du suicide et la prévention des addictions seront poursuivies.

Enfin, une équipe mobile d'accompagnement des établissements soutient les établissements dans toutes les problématiques de sécurité, de gestion de crise et de lutte contre les violences scolaires.

### 3.5 Mobilisation de tous pour l'éducation à la sécurité routière

Étant donné l'accidentologie particulièrement importante relevée sur le territoire, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fait de la sécurité routière l'une de ses priorités.

Notre institution scolaire se mobilise pour mener des actions de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière.

Ainsi, la préparation et la passation de l'attestation de première éducation à la route (APER) à l'école primaire et des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de niveaux 1 et 2 au collège, revêtent un caractère fondamental et obligatoire. En particulier, la validation de l'ASSR 2 est systématique dans tous les collèges. Les lycées doivent s'assurer de cette validation pour tous les élèves de seconde et des épreuves de rattrapage sont organisées pour les élèves ayant échoué au collège.

S'agissant du code de la route, il représente souvent une étape difficile à franchir pour certains jeunes en raison d'une maîtrise fragile de la langue ou des outils élémentaires de mathématiques. Aussi, au lycée professionnel, dans le cadre de l'enseignement des fondamentaux en lecture, en compréhension et en mathématiques, les professeurs seront invités à se saisir de thématiques de la sécurité routière et à utiliser des supports constitués par les épreuves du code de la route afin de repérer les écueils et obstacles les plus évidents, de sorte à accompagner les élèves dans une meilleure compréhension des attendus. Des groupes de travail seront installés, dès la rentrée, pour la création et la mutualisation de ressources pédagogiques.

Enfin, pour amener les élèves à s'engager dans la production de messages de prévention autour de la sécurité routière, cette thématique sera mise en avant dans le cadre du concours ACROVIE 2023.

De même, dans l'enseignement agricole, le lycée agricole privé Do Neva, sur financement de la Nouvelle-Calédonie, propose à ses élèves le passage du permis de conduire B, facteur aussi d'ancrage scolaire, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.

### **3.6 Éducation à l'égalité à l'école**

L'égalité entre les femmes et les hommes est reconnue par l'ONU comme le plus grand défi en matière de droits fondamentaux.

Notre école calédonienne a fait figure de pionnière en ayant inscrit dès 2016, dans son projet éducatif, la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

Aussi, l'éducation à l'égalité à l'école (3E) est promue avec la mise en place d'un ensemble d'actions de sensibilisation visant la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations sexistes. Un guide des actions sera élaboré au cours du premier semestre et mis à disposition de tous les établissements.

À ce titre, une convention a été signée avec le cluster 3E afin de renforcer l'action et la mobilisation de tous dans les établissements, partenaires associatifs et communauté éducative.

En 2023, la labellisation 3E d'établissements ou d'écoles se poursuit. Elle est attribuée au regard du respect d'un cahier des charges exigeant, fondé sur une vingtaine de critères, visant à traduire par des actions concrètes la promotion de l'égalité filles-garçons en droit, devoir et dignité.

### **3.7 Politique de la culture scientifique et technique et de l'éducation au développement durable**

- **La culture scientifique et technique : découvrir et coopérer pour s'engager**

Au cœur du projet éducatif de culture scientifique et technique, se trouve le déploiement d'une dynamique collaborative avec le monde de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation en Nouvelle-Calédonie. Autour de la thématique « Science et vie contemporaine » déclinée en quatre sous-thèmes, ce projet fédérateur ambitionne de contribuer à l'enrichissement de connaissances scientifiques et techniques, au développement de la capacité d'analyse et de l'esprit critique, en particulier dans le contexte actuel d'innovation et de transformation numérique.

Les nombreux projets pédagogiques et événements (conférences, reportages scientifiques, résolution d'énigmes scientifiques, visites d'entreprises et de laboratoires, Fête de la science, Olympiades et concours scientifiques, présentation de travaux de recherche...) sont de véritables leviers pour un engagement éclairé des élèves dans des parcours de formation adaptés. L'appropriation des avancées scientifiques et techniques participe également à la construction d'une citoyenneté informée, active et engagée dans le développement durable.

- **L'Éducation au Développement Durable (EDD) : sensibiliser et donner le pouvoir d'agir**

Avec 90 % des établissements du secondaire labellisés « Établissement en Démarche de Développement Durable – label E3D », l'EDD joue un rôle capital dans la sensibilisation et la formation aux 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030. Cette éducation demeure un moteur puissant pour accompagner la mise en mouvement des élèves vers les transitions énergétiques et écologiques. Les orientations stratégiques tracées pour l'EDD poursuivent l'accompagnement du réseau d'éco-délégués, l'élargissement de la démarche E3D aux regroupements de structures scolaires (labellisation de territoires éducatifs) et la pérennisation de nombreuses actions inspirantes en lien avec les réalités écologiques, sociales et culturelles du territoire : Aires Éducatives Environnementales (A2E), Aires éducatives (AE), Forum 100% Jeunesse et Développement Durable (JDD), dispositif « Gaspillage alimentaire et cantines à l'unisson », concours de collecte de piles usagées...

- **Le parcours éducatif « Mer »**

Pour la deuxième année consécutive, un parcours de sensibilisation aux enjeux maritimes dans une approche intégrée au genre va être mis en place. Ce parcours éducatif « Mer » est adossé à une convention de partenariat entre le vice-rectorat en charge de l'enseignement, le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie à vocation de développement économique maritime durable ainsi que le Cluster Comité 3E favorisant l'égalité des genres dans l'éducation et l'entrepreneuriat. Tout au long de l'année scolaire 2023, plusieurs événements (conférences, séminaires, visites de terrain...) permettront aux ambassadeurs « Mer », et autres éco-délégués et élèves volontaires d'acquérir un corpus de connaissances et de compétences spécifiques inhérentes aux branches du secteur maritime.

Quatre lycées pilotes sont concernés par cette expérimentation : lycée Apollinaire Anova de Païta ; lycée Dick Ukeiwë de Dumbéa ; lycée Lapérouse de Nouméa ; lycée du Mont-Dore.

- **Zoom sur la sensibilisation à l'agroécologie dans les filières agricoles**

L'agroécologie se trouve au cœur des préoccupations de l'enseignement agricole, dont les formations intègrent le plan national « Enseigner à produire autrement ». En 2023, les étudiants du lycée Michel-Rocard seront de nouveau associés à l'organisation des Trophées

de l'agroécologie, qui ont pour but de les sensibiliser aux techniques professionnelles d'une agriculture exemplaire en matières environnementale, économique et sociale. Le lycée agricole Do Neva, pionnier en matière d'agroécologie, s'adosse pour sa part à une exploitation agricole certifiée Bio Pasifika.

## 4. Les priorités 2023 de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole, pleinement intégré dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie, continuera d'apporter des solutions innovantes en matière de formation au travers de ses établissements. L'année 2023 sera l'occasion d'intensifier l'information vers les filières agricoles et du milieu rural. Cette intensification de l'information sur les filières de l'enseignement agricole se matérialisera notamment par un catalogue des établissements qui sortira au 1<sup>er</sup> trimestre.

Le lycée agricole privé Do Neva, outre des actions d'insertion spécifiques comme la formation au permis de conduire ou encore la possibilité offerte à 2 jeunes de bac professionnel de partir en stage à Fidji, ouvre un partenariat avec le club omnisport de Waa Wi Luu en 2023. Ce partenariat se traduit par la création d'un centre de formation au football au lycée Do Neva. L'objectif est de permettre aux élèves de la commune de poursuivre l'option football initiée en primaire puis au collège, et à l'ensemble des élèves de Nouvelle-Calédonie de concilier un entraînement de football intensif (12 heures/semaine) avec le passage des diplômes du ministère chargé de l'Agriculture dispensés au sein de l'établissement. L'objectif est de préparer des jeunes joueurs à accéder à une carrière professionnelle.

Au lycée Michel-Rocard, dans la continuité de l'année 2022, la labellisation « génération 2024 » visera à valoriser les valeurs du sport et de l'olympisme. Il est prévu notamment un déplacement en métropole de la section rugby féminine pour la coupe du monde de rugby 2023.

Les maisons familiales rurales, tout en poursuivant la mise en œuvre de leur dispositif original d'initiation aux métiers par alternance (DIMA), verront l'ouverture de la 2<sup>ème</sup> année du CAP agricole « Services aux personnes et vente en espace rural » à la MFR de Poindimié et la mise en place de nouveaux ateliers à la MFR de Koné en apiculture et en aviculture.

De plus, afin de valoriser des orientations choisies, une innovation est mise en place au lycée du Mont-Dore qui innove avec la création d'un CAP agricole «bi-option jardinier-agriculteur » ; il permet aux élèves de tester les différents métiers avant de choisir le diplôme le plus adapté à leurs aspirations. Afin d'intéresser les élèves à des activités innovantes, les élèves participeront à la rédaction de fiches du « wikipedia caledonien agricole » agripedia

L'objectif reste le développement de dispositifs innovants favorisant l'ancrage scolaire, dont celui, par exemple de la poursuite des études en métropole avec du coaching et un séminaire de préparation au départ en juin 2023.

De plus l'enseignement agricole participera aux travaux de l'université de Nouvelle-Calédonie sur la mise en place d'une licence professionnelle sur l'agronomie pour la rentrée 2024.

## 5. La mise en place de formations par alternance dans les lycées publics

Par sa délibération du 18 mars 2019, le congrès de la Nouvelle-Calédonie propose un plan qui doit favoriser, dans les ÉPENC, la complémentarité entre formation professionnelle initiale et continue dans une dynamique de formation tout au long de la vie. Ce plan vise à réduire les sorties sans qualification du système scolaire, à améliorer les taux de réussite en CAP et en bac professionnel, à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et à permettre des poursuites d'études en section de technicien supérieur (STS).

La délibération précise en outre qu'il convient d'encourager l'accueil des publics de statuts différents au sein des formations : mixité des publics permise par un système de places réservés à des jeunes sous statut scolaire côtoyant des alternants sous statut salarié ou même des stagiaires de formation continue ; mixité de parcours qui consiste à choisir durant un cycle de formation de débiter sous le statut scolaire et de poursuivre sous le statut d'alternant. Une rupture exceptionnelle du contrat entre l'employeur et l'alternant se traduit alors simplement par un retour au statut scolaire assurant ainsi une sécurisation du parcours du jeune jusqu'à la certification.

Le GRETA INTERPROVINCIAL de Nouvelle-Calédonie a reçu un agrément du gouvernement pour l'ouverture d'un centre de formation par alternance (CFA). Cela permet aux établissements publics de Nouvelle-Calédonie (ÉPENC) de proposer que des classes puissent accueillir des élèves/étudiants sous voie scolaire et des salariés ayant le statut d'alternant. Seule la modalité d'apprentissage est différente, la qualification obtenue est sanctionnée par le même diplôme.

Une première section d'alternance s'ouvre au lycée Dick Ukeiwë et la formation vise l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) « Services informatiques aux organisations » (SIO). Les employeurs ont accueilli très positivement cette opportunité et dix alternants devraient signer un contrat unique d'alternance (CUA) dans une modalité d'apprentissage originale en Nouvelle-Calédonie. Elle prévoit en effet des temps de regroupement entre les étudiants et les alternants et un accompagnement plus personnalisé pour tenir compte du rythme des alternants qui se retrouvent en entreprise durant des périodes longues.

# 6. Les actions éducatives de l'année

## 6.1 Projets fédérateurs 2023 et actions éducatives essentielles dans le 1er degré

En 2023, la DENC continuera de proposer des projets fédérateurs aux enseignants. Il s'agit de projets d'activités pluridisciplinaires qui sont sélectionnés en regard de l'intérêt pédagogique qu'ils comportent. Ces projets ne sont en aucun cas prescriptifs, ils sont uniquement proposés en guise de support à la mise en œuvre effective des croisements entre enseignements au bénéfice des apprentissages fondamentaux.

Liste des projets fédérateurs (14 projets correspondants)

Ambitions du PENC concernée	Intitulé du projet fédérateur
Développer l'identité de l'école calédonienne	La classe patrimoine
	Pour être un futur citoyen
	L'égalité entre les filles et les garçons
	Des trésors autour de moi
Considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous	Semaine des mathématiques : Vis tes maths
	Lecture et littérature avec Livre mon ami
	Lecture et oralité
	Et si on écrivait une chanson
Ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève	Les mini-jeux de l'avenir
Ouvrir l'école sur la région et le monde	Spelling Bee
	Trivial Pursuit (liaison CM2/6ème)
	Anglais à la maternelle
	Fête des langues
	Les chorales à l'école

## 6.2 Actions mémoire et citoyenneté

L'école a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des enfants et des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen par une éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant. Le développement des actions éducatives menées autour de ces thèmes, en complément de l'enseignement d'histoire-géographie, et de l'enseignement moral et civique, a conduit à la nomination d'une référente académique « Mémoire et citoyenneté ».

Des actions éducatives nombreuses :

- concours scolaires : concours national de la Résistance et de la Déportation, concours Bulles de mémoire...
- prix scolaires : prix de l'éducation citoyenne...
- journées commémoratives
- participation des scolaires aux cérémonies : 8 mai, 11 novembre...
- présentation d'expositions et visites de lieux de mémoire
- rencontres avec des témoins d'événements.

Des partenaires institutionnels, associatifs :

- musées et services d'archives
- consulats généraux
- l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre - Nouvelle-Calédonie
- l'association Le Souvenir français
- l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite – Nouvelle-Calédonie
- la société des membres de la Légion d'Honneur - Nouvelle-Calédonie
- les associations d'anciens combattants
- l'association InitiaDroit.

Pour plus d'informations : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique402>

## 6.3 Enseignement de défense et de sécurité

Le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie qui réunit le vice-rectorat, les forces armées de la Nouvelle-Calédonie et l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense nationale a pour vocation de développer des actions pour l'enseignement scolaire des questions liées à la Défense et la sécurité. Il a pour mission :

- de mettre en place des formations et des actions de sensibilisation à destination des personnels des établissements scolaires pour les inciter à monter des projets pédagogiques de promotion de l'esprit de Défense. Ces actions prennent la forme d'un cycle annuel de conférences, de stages, de visites d'installations militaires,

- d'améliorer et de valoriser, par l'établissement de relations régulières, la connaissance réciproque des communautés militaires et éducatives. Le trinôme académique accompagne le développement des classes de défense et de sécurité globales. Les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie en compteront 24 à la rentrée 2023,
- de proposer des actions à destination de la jeunesse afin de promouvoir l'esprit de Défense et de sécurité. Le trinôme académique soutient en particulier les rallyes citoyens proposés par la base navale de Nouméa et la base aérienne 186-Lieutenant Paul Klein, à destination des collégiens.

Pour plus d'informations : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique163>

## 6.4 Enseignement de l'histoire et de la géographie

L'enseignement de l'histoire et de la géographie en Nouvelle-Calédonie a la particularité de s'appuyer sur des programmes adaptés au contexte local et régional. Depuis plus de trente ans, les élèves calédoniens peuvent ainsi réfléchir aux grandes questions qui traversent leur histoire et leur territoire.

Afin de poursuivre ce travail, cinq actions seront menées au cours de l'année 2023 :

- la troisième édition du Concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie en direction des élèves des classes de 3e et de lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.
- la 22e édition du concours du Petit historien, géographe et apprenti citoyen à destination des élèves de 6e et de 5e de tous les collèges de la Nouvelle-Calédonie.
- la poursuite de la réalisation de courtes capsules vidéo pour aborder l'histoire de la Nouvelle-Calédonie au collège et au lycée à partir des objets et documents d'archives disponibles localement. Ces vidéos seront réalisées par le Service de recherche pédagogique, d'édition et d'ingénierie éducative du vice-rectorat en lien avec les cellules pédagogiques des musées et archives et mises à la disposition des enseignants.
- la poursuite du déploiement de la plateforme numérique NC la 1re Educ afin de permettre l'accès aux enseignants aux ressources audiovisuelles en histoire, en géographie et en enseignement moral et civique de la chaîne NC la 1re.
- le développement d'actions autour de la géographie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique Sud : groupe de réflexion et de productions de ressources associant des enseignants du second degré et des chercheurs, participation à Géorep, portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie.

## 6.5 Dispositifs éducatifs spécifiques

Plusieurs dispositifs éducatifs sont proposés dans les différents établissements de Nouvelle-Calédonie.

Dans le domaine musical, des classes à horaires aménagés en musique (CHAM) existent au collège Georges Baudoux et des classes orchestre et fanfare sont proposées dans six établissements. Ces classes permettent aux élèves de concilier les enseignements du collège et la pratique musicale.

Par ailleurs, quatre sections internationales australiennes existent dans les collèges de Tuband et Dumbéa sur mer et les lycée Lapérouse et Dick Ukeiwë ainsi que 24 classes défense, dont 6 nouvelles pour cette année 2023. Les classes Défense en Nouvelle-Calédonie sont dix fois plus nombreuses qu'en France métropolitaine, au regard de sa population scolaire.

Établissement	Classe orchestre	Classe CHAM	Fanfare	Classe défense	SIA
Collège de Bourail				X	
Collège de Canala				X	
GOD de Kouaoua				X	
Collège Edmée Varin	X			X	
Collège Jean Fayard				X	
Collège Francis Carco				X	
Collège de Dumbéa sur mer				X	X
Collège de Wani	X			X	
Collège de Koné				X	
Collège de Koumac				X	
Collège de la Roche				X	
Collège Georges Baudoux		X		X	
Collège de Magenta				X	
Collège de Kaméré	X			X	
Collège de Plum				X	
Collège de R. Vauthier	X				
Collège de Boulari			X	x	
Collège de Rivière-Salée			X	X	
Collège de Tuband					X
Collège de Ondémia				X	
Collège de Ouégoa				X	
Collège de Yaté				X	
LGT Lapérouse					X
LGT Dick Ukeiwë				X	X
LP Touho				X	
LPCH A. Escoffier				X	
LPO du Mont-Dore				X	

Nouveautés de la rentrée 2023

Dans le domaine sportif, 34 sections sportives scolaires sont proposées dans 28 établissements et concernent 14 disciplines.

Établissement	Discipline	Commune	Secteur
Collège Boulari	Athlétisme	Mont-Dore	Public
Collège Champagnat	Football	Nouméa	Privé
Collège de Boulari	Badminton	Mont-Dore	Public
Collège de Bourail	Rugby	Dumbéa	Public
Collège de Canala	Football	Canala	Public
Collège de Eben Eza	Football	Ouvéa	Privé
Collège de Havila	Football	Lifou	Privé
Collège de Koné	Football	Koné	Public
Collège de la Roche	Rugby	Maré	Public
Collège de Magenta	Arts du cirque	Nouméa	Public
Collège de Nathalo	Voile	Lifou	Privé
Collège de Nathalo	Football	Lifou	Privé
Collège de Païamboué	Handball	Koné	Public
Collège de Plum	Athlétisme	Mont-Dore	Public
Collège de Taremen	Handball	Maré	Privé
Collège de Tiéta	Football	Voh	Privé
Collège de Wani	Football	Houailou	Public
Collège Francis Carco	Futsal	Dumbéa	Public
Collège Francis Carco	Handisport - sport adapté	Dumbéa	Public
Collège Jean Fayard	Handball	Dumbéa	Public
Collège Laura Boula Wé	Athlétisme	Lifou	Public
Collège Laura Boula Wé	Voile	Lifou	Public
Collège Mariotti	Athlétisme	Nouméa	Public
Collège Pai-Kaleone	Football	Hienghène	Public
Collège Portes de Fer	Va'a	Nouméa	Public
Collège Sainte Marie	Football	Païta	Privé
Collège Théodore Kawa-Braïno	Handball	La Foa	Public
Collège Théodore Kawa-Braïno	Football	La Foa	Public
Collège Tuband	Escalade	Nouméa	Public
Collège Tuband	Tennis de table	Nouméa	Public
LP Saint François d'Assise	Volley Ball	Bourail	Privé
LP Saint François d'Assise	APPN multisupport	Bourail	Privé
LPO Do Kamo	Football	Nouméa	Privé
LPO Michel Rocard	Rugby	Pouembout	Public

#### Nouveautés de la rentrée 2023

Elles offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement.

De plus, des classes à horaires aménagés en sport sont proposées dans 6 établissements et concernent 13 disciplines :

Établissement	Discipline
Collège Edmée Varin	Handball
	Karaté
	Natation
Collège de Magenta	Cyclisme
	Escalade
	Golf
	Natation
	Squash
	Voile
Lycée Dick Ukeiwë	Handball
	Judo
	Karaté
	Natation
	Rugby
Lycée Lapérouse	Escalade
	Squash
Lycée Blaise Pascal	Cyclisme
	Équitation
	Surf
	Voile
Lycée Jules Garnier	Athlétisme

Ces classes sont gérées conjointement par la Direction de la jeunesse et des Sport (DJS) et permettent un aménagement des horaires scolaires à des élèves sportifs de niveau territorial ou national. Elles regroupent les meilleurs sportifs de chaque discipline.

## 6.6 Dispositif de préparation au concours Sciences Politiques

Dans le cadre d'une convention d'éducation prioritaire signée avec l'Institut des Études Politiques de Paris (« Sciences Po »), la Nouvelle-Calédonie propose aux lycéens, depuis 2009, une préparation au concours d'entrée de cette école dans les « ateliers Sciences Po » ouverts dans les lycées publics et privés du territoire qui répondent aux critères relevant de l'éducation prioritaire.

Cette convention a été signée avec les établissements suivants : lycée Dick Ukeiwë, lycée Do Kamo, lycée Anova, lycée Antoine Kela, lycée Wiliama Haudra.

À la rentrée 2023, le lycée du Mont Dore rejoindra les lycées qui accueillent un « atelier Sciences-Po ».

Depuis 2009, plus de 200 élèves ont suivi ces ateliers : 106 ont été déclarés admissibles ; 38 élèves ont été admis (26 filles et 12 garçons).

Cette préparation exigeante s'adresse prioritairement aux meilleurs profils d'élèves de première et de terminale qui sont les plus éloignés des critères sociaux, économiques et géographiques habituels de la réussite. Elle permet de travailler durant toute l'année trois grandes catégories de compétences transversales : les compétences expressive (écriture, lecture, expression orale, anglais), méthodologiques (questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse) et socio-comportementales (écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe).

Afin d'encourager spécifiquement les élèves admissibles au concours, est organisé mi-décembre, au lycée Lapérouse, un stage de préparation à l'oral d'admission durant lequel différentes personnalités de la société civile s'adressent aux jeunes pour leur donner les repères sociologiques, culturels et historiques qui les aideront.

Afin de mieux faire connaître et renforcer ce dispositif capable d'enclencher une dynamique d'ouverture et de promotion sociale sur le territoire, le service de production multimédia du vice-rectorat produira en 2023 des supports de communication qui seront diffusés dans les établissements.

## 6.7 Ouverture à l'Europe et l'international

- Accompagnement des projets à l'international avec mobilités physiques sortantes ou entrantes : projet interdisciplinaire et qui intègre la dimension cultures océaniques.
- Relance difficile du programme national d'échange d'assistants de langues. Cette année, moins de candidats. 4 australiens, 1 NZ, 3 japonais et 1 chilien.
- Possibilité de détacher certains assistants pour une « résidence » à durée limitée dans un autre établissement sur un projet spécifique.
- Du 4 au 8 septembre : Semaine des langues avec un concours de lecture expressive.
- Poursuite du dispositif de partenariats scolaires virtuels initié ces deux dernières années à destination des établissements isolés, en priorité.
- La section internationale australienne : signature d'une convention de partenariat éducatif avec l'État fédéral d'Australie Méridionale. Cette année, marque le début de cette coopération éducative.
- L'organisation et le calendrier du concours *Îles Lettrées* ont été très perturbés ces deux dernières années. Néanmoins, la situation va se régulariser et l'édition 2023 pourra se dérouler normalement. Pour rappel, il s'agit d'un concours d'écriture collaborative en français quel que soit son niveau de maîtrise. Ce concours, en partenariat avec le CREIPAC et la MAC (mission de l'action culturelle du haut-commissariat), favorise les échanges entre jeunes de Nouvelle-Calédonie et des

pays de la zone Pacifique. Chaque année, cette action est labellisée ANLCI. L'OPT rejoint nos partenaires.

**Pour l'enseignement agricole**, il est à noter la reprise des échanges dans le Pacifique : deux élèves de bac professionnel « Conduite des productions horticoles » du lycée agricole Do Neva partiront, dans le cadre de leur diplôme, en stage en entreprise d'agriculture biologique à Fidji, sur financement de la Nouvelle-Calédonie.

## 6.8 Action culturelle

L'ambition de mettre en place une éducation artistique et culturelle pour tous les élèves est réaffirmée. Elle s'exprime notamment par les très nombreux projets portés par les enseignants. Cet engagement permet que le maximum d'élèves accède à l'art et à la culture durant leur scolarité. Les provinces et la mission de l'action culturelle (haut-commissariat) aident à accompagner ces projets.

### **L'action culturelle en 2023 :**

- Un réseau de 52 référents culture dans chaque établissement du territoire pour garantir un maillage de proximité
- Des cellules d'animations pédagogiques au service des enseignements :
- Le dispositif « Collège au cinéma » porté par la province Sud reprend. Le dispositifs « lycéens et apprentis au cinéma ».

### **Des conventions :**

- avec les centres culturels de Hienghène et de Koné en vue de renforcer les arts et cultures océaniques dans les établissements,
- avec la Maison du Livre de la Nouvelle-Calédonie en vue de soutenir les actions autour de la lecture, lesquelles participent de la lutte contre l'illettrisme. Une enseignante référente a pour mission de faire le lien avec les équipes pédagogiques pour faciliter l'étude des textes océaniques en classe et la rencontre avec les acteurs de la filière du livre en Nouvelle-Calédonie.
- avec le centre culturel associatif itinérant Le Chapitô (en 2023), lequel propose de nombreux spectacles de qualité et des médiations culturelles au public scolaire, notamment en brousse et dans les îles, œuvrant ainsi contre les inégalités d'accès à la culture. Un enseignant référent sera désigné.

## 6.9 Concours d'écriture en langues kanak « Su Fè Tara »

À la rentrée 2023, le service de l'enseignement des langues et de la culture kanak du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec l'Académie des langues kanak, lance la seconde édition du concours d'écriture *Su fè tara*. Cela signifie « invitation à écrire » en langue xârâcùù.

La première édition a été un vif succès en réunissant 74 textes en 12 langues différentes et a donné lieu à la publication en 2022 d'un recueil de 24 textes qui constituent aujourd'hui un support pédagogique de choix pour les enseignants de langues kanak.

Pour cette nouvelle année, le concours, ouvert à l'ensemble des collégiens, lycéens et étudiants de Nouvelle-Calédonie, a pour but d'encourager les jeunes à écrire dans leur langue maternelle sur un des cinq sujets de société contemporains proposés :

- Égalité filles-garçons, violences faites aux femmes, identité de genre.
- Protection de l'environnement et développement durable.
- Réseaux sociaux et cyber-harcèlement.
- Multilinguisme et richesse des langues kanak dans le cadre du vivre ensemble.
- Sécurité routière, accidents de la route.

Le concours valorise l'écriture sous toutes ses formes : nouvelle, poème, récit, témoignage, conte, slam... permettant aux jeunes de s'exprimer de manière constructive.

Les résultats des trois catégories (collège, lycée, université) seront dévoilés au mois de septembre et les meilleurs textes seront publiés dans un ouvrage bilingue (langue kanak – français) comme ce fut le cas pour la première édition.

## 6.10 Numérique éducatif

- **La semaine du numérique**

La deuxième édition de la semaine du numérique aura lieu en début d'année du 20 au 24 février 2023.

Elle a vocation de s'adresser à tous :

- élèves (du primaire à l'étudiant),
- personnels en établissement (maîtres, professeurs, surveillants et CPE, personnels d'intendance et de santé-social), direction
- parents d'élèves.

Cette semaine est le moment privilégié pour poser les questions les plus simples, mais aussi échanger en concertation autour d'ambitions plus fortes (cf. <http://lasemainedunumerique.ac-noumea.nc>)

- **La certification PIX pour les élèves et le personnel**

L'objectif est de développer et de valoriser savoir et savoir-faire de nos élèves sur les usages et la citoyenneté numériques en lien avec l'environnement social et professionnel du monde actuel.



### **CONSTAT 2022**

Dans le cadre des textes officiels concernant le Cadre de Référence des Compétences Numériques (Décret n° 2019-919 et arrêtés du 30 août 2019) et de leur mise en œuvre avec le dispositif PIX, le vice-rectorat a accompagné le déploiement du dispositif en Nouvelle-Calédonie de façon à le généraliser.

Pour la première fois, la passation de la certification PIX a donc pu se faire de manière généralisée en Nouvelle-Calédonie. Les élèves de 3ème, de terminales CAP, BAC PRO, BAC, et de 2ème année de BTS ont passé la certification fin 2022.

L'accompagnement des établissements publics a été poursuivi par des actions de formation au dispositif dans la continuité des plans précédents. L'objectif complémentaire reste de poursuivre la montée en compétences numériques des enseignants. Les formations ont été assurées en présentiel dans une configuration modulaire à la carte avec un prolongement sur la plateforme M@gistère en autonomie pour les stagiaires.

Les chiffres montrent un taux de validation comparable aux chiffres connus de la métropole en juin 2022.

### **PERSPECTIVES 2023**

- Objectif 1 : Poursuivre la formation des équipes
- Objectif 2 : Poursuivre l'extension de la certification des élèves
- Élèves de 3ème, de terminales CAP, BAC PRO, BAC, de 2ème année BTS et CPGE devront passer la certification fin 2023.
- Objectif 3 : Certification des enseignants
- Objectif 4 : Poursuite des actions d'information et de communication
- Objectif 5 : Poursuite des actions d'accompagnement

## 6.11 Promotion du sport scolaire par l'USEP et l'UNSS

- Projets et manifestations proposés par l'USEP

L'USEP, partenaire associatif chargé de promouvoir les activités physiques et sportives dans l'enseignement primaire, propose, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la DENC, une liste de projets et manifestations en lien avec le développement du sport et la bonne santé des élèves :

 <b>PROGRAMMATION USEPNC 2023</b>					
OPÉRATION		PUBLIC	Date	ACTEURS PARTENAIRES	RESSOURCES
			Lieu		
<b>TOUTE L'ANNÉE</b>					
Conférence ZOOM		Licenciés Adultes	Rentrée 2023 A définir	USEP NC	
Opération nationale	Les p'tits Reporters	Tous cycles	Toute l'année	USEP NC USEP NAT	<a href="#">Les p'tits reporters</a>
Opération nationale	La Rencontre Associative et Sportive	Tous cycles	Toute l'année	USEP NC USEP NAT	<a href="#">RSA</a>
Opération nationale	Savoir rouler à vélo	Cycle 2 et 3	Toute l'année	USEP NC USEP NAT Ligue de cyclisme NC	<a href="#">Livret pédagogique SRV</a>
<b>PERIODE 1</b>					
Journée « Faites du sport »		Tout public	Samedi 25 février Nouméa	Ville de Nouméa	
Semaine du sport scolaire		Tous cycles	6 au 10 Mars N-Calédonie	USEP NC DENC	à venir
Journée du sport scolaire		CM1/CM2 et 6ème	Mercredi 8 Mars N-Calédonie	UNSS USEP VR / DENC	à venir
Assemblée générale USEP NC		Licenciés mandatés	Samedi 18 mars Nouméa	USEP NC	
Opération nationale	Semaine Olympique et Paralympique	Tous cycles	Du 27 au 31 Mars	USEP NAT USEP NC	<a href="#">Présentation</a> <a href="#">Ressources</a>
Opération nationale	La maternelle entre en jeu (session n°1)	Cycle 1	De Février à Mars	USEP NAT USEP NC	<a href="#">Présentation</a> <a href="#">Cahier des charges</a> <a href="#">Boîte à outils</a>

Liens vers le document original pour accès aux ressources via les liens hypertextes : <https://drive.google.com/file/d/1y2QZE4yQAXKc70motk4JNItV980kyqyb/view?usp=sharing>

- **Journée du sport scolaire**

La journée du sport scolaire aura lieu en Nouvelle-Calédonie le **mercredi 1 mars 2023**. Cette journée est l'occasion de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'École.

Dans les établissements et les écoles, tout ou partie de la matinée peut être banalisée afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves ainsi que la continuité avec les activités des associations sportives se déroulant l'après-midi.

La mobilisation du plus grand nombre d'élèves des collèges/lycées et du cycle 3 du primaire est recherchée, tout comme la participation de leurs parents et de leurs enseignants.

- **Label Génération 2024 au lycée Michel Rocard**

Dans l'enseignement agricole, le lycée Michel-Rocard s'inscrit dans le cadre du label « Génération 2024 », et mettra en œuvre tout au long de l'année scolaire 2023, la continuité de ses actions 2022 visant à valoriser les valeurs du sport et de l'olympisme. Il est prévu notamment un déplacement en métropole de la section rugby féminine en septembre-octobre 2023 durant la coupe du monde de rugby.

## 6.12 Éducation économique, budgétaire et financière

- **Éducation économique, budgétaire et financière**



Les questions financières et budgétaires sont présentes dans la vie quotidienne des élèves sans qu'ils puissent toujours en bien comprendre le sens. L'éducation économique, budgétaire et financière, aussi appelée EDUCFI, vise à leur faire acquérir des connaissances et des compétences afin qu'ils puissent mieux appréhender la vie économique et faire des choix en citoyens éclairés.

La Banque de France, opérateur national de la stratégie, généralise, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, un passeport d'éducation budgétaire et financière, le « Passeport EDUCFI », auprès des élèves de cycle 4 (classes de 5e, 4e, 3e, dont les publics à besoins particuliers). En Nouvelle-Calédonie, l'Institut d'Émission d'Outre-Mer est le partenaire du vice-rectorat en tant que représentant de la Banque de France.

Le dispositif se décompose en :

- une phase de découverte, menée par un ou plusieurs professeurs, destinée à présenter des notions de gestion de budget, le fonctionnement d'un compte bancaire,

les principaux moyens de paiement, ainsi qu'une sensibilisation sur les thèmes de l'épargne, du crédit et de la prévention des arnaques.

- un questionnaire (quiz) rempli par les élèves afin de vérifier leur acquisition de certaines notions.
- la remise du passeport EDUCFI.

La campagne de passation du passeport EDUCFI débutera juste après la semaine de l'éducation financière qui se déroulera en mars 2023.

- **Projet éducatif avec la Chambre territoriale des comptes**

À l'initiative de la présidente de la chambre territoriale des comptes de la Nouvelle-Calédonie et du vice-recteur, une action de sensibilisation des lycéens, notamment en classe de seconde, sur les questions d'équilibre budgétaire des finances publiques va être engagée dès la rentrée 2023.

Il s'agit de mieux informer les jeunes sur les questions de comptabilité publique et d'équilibre budgétaire du territoire (dépenses et recettes). Seront expliqués par exemple les services publics, le rôle de l'impôt, la couverture des comptes sociaux, le rôle de la Chambre dans l'évaluation et le contrôle des dépenses publiques.

Il s'agit d'éclairer les futurs citoyens et électeurs afin que la question des finances publiques participe de leur capacité à interpréter et choisir parmi les projets présentés pour leur commune, leur province, leur territoire.

## 6.13 Introduction du jeu d'échecs à l'École

Le jeu d'échecs développe la motivation, la concentration des élèves, leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives. La pratique de ce jeu mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui. Tous les publics sont concernés, y compris les plus fragiles, élèves de SEGPA ou susceptibles de décrochage.

Le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie souhaite assurer la promotion du jeu d'échecs dans les établissements, en consolidant ou en renforçant les pratiques déjà existantes, ou en accompagnant les équipes afin de pouvoir débiter une pratique.

En partenariat avec la Ligue d'Échecs de Nouvelle-Calédonie, le vice-rectorat soutient, renforce et encourage le développement des actions en établissement et l'organisation de tournois. Cela se traduit par la formation des personnels pour des actions en établissement et en réseau, mais également l'aide logistique pour l'achat de matériel.

Une formation rassemblant des enseignants de l'ensemble du territoire s'est déroulée, pendant deux jours et demi, à Nouméa, en 2022.

Les objectifs visés pour 2023 suivent trois axes :

- valoriser et renforcer les dispositifs mis en place dans les établissements, notamment en collège dans la continuité du premier degré, et faire rayonner les échecs calédoniennes par la participation à des événements visibles (compétitions, ...)
- mutualiser les retours d'expériences et les ressources sur l'ensemble du territoire par l'organisation d'un webinaire pour les retours d'expérience et la mise à disposition sur une plateforme de mutualisation des ressources développées.
- communiquer auprès des chefs d'établissement et des communautés éducatives afin d'encourager l'ouverture des classes échecs.

Pour 2023, la Ligue d'échecs de Nouvelle-Calédonie va continuer à former les enseignants en proposant des formations d'initiation, mais aussi de pouvoir passer le BAFFE 1 (diplôme d'animateur dans les clubs d'échecs).

L'intégration prochaine de la Nouvelle-Calédonie à la FIDE (Fédération Internationale D'Échecs) va permettre à de jeunes calédoniens de pouvoir défendre nos couleurs dans les tournois internationaux. La sélection des jeunes et moins jeunes Cagou est enclenchée.

## **6.14 Semaine de la presse et des médias à l'École**

La semaine de la presse et des médias à l'École se déroulera du 22 au 26 mai 2023 en Nouvelle-Calédonie et vise à aider les élèves à :

- comprendre le système des médias
- former leur jugement critique
- développer leur goût pour l'actualité
- forger leur identité de citoyen

Cette année 2023, les élèves sont invités à réfléchir sur le thème « L'info sur tous les fronts ». Les professionnels de l'information et les citoyens affrontent un défi de grande ampleur : parvenir à informer et à s'informer dans un monde bousculé, où l'info et la propagande circulent dans un système médiatique dérégulé où tout à chacun peut publier aussi bien de l'information de qualité que de l'info dégradée ou de la désinformation.

# 7. Annexes

## 7.1 Calendrier scolaire 2023

- Rentrée scolaire des enseignants : Vendredi 10 février 2023
- Rentrée scolaire des élèves : Lundi 13 février 2023
- Vacances 1ère période : Samedi 1er au dimanche 16 avril 2023
- Vacances 2ème période : Samedi 3 au dimanche 18 juin 2023
- Vacances 3ème période : Samedi 5 au dimanche 20 août 2023
- Vacances 4ème période : Samedi 7 au dimanche 22 octobre 2023
- Début des vacances d'été : Samedi 16 décembre 2023

Les enseignants de l'enseignement secondaire public et privé appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens.

## 7.2 Quelques moments forts de l'année scolaire (dates prévisionnelles)

### • Février

- Vendredi 10 février : rentrée scolaire des enseignants
- Lundi 13 février : rentrée scolaire des élèves
- 15 premiers jours suivant la rentrée : test de repérage « Autour du nombre » pour l'ensemble des élèves de sixième et de première année de CAP
- 20 au 24 février : semaine du numérique éducatif
- 22 février : remise des trophées de l'agroécologie en lien avec les étudiants du BTS agricole du lycée Michel-Rocard
- Évaluations nationales 6<sup>e</sup> /2<sup>nde</sup> et CAP

### • Mars

- Début mars : Remise du trophée CAP citoyen 2022
- 1 mars : journée du sport scolaire
- 9 mars : Clôture définitive de la saisie de vœux sur Parcoursup France
- mardi 14 mars : « PI DAY » en partenariat avec l'UNC
- mercredi 15 mars : Olympiades de Mathématiques, épreuves NC
- 17 mars : Olympiades de géosciences, épreuve écrite NC
- 18 au 26 mars : Semaine de la langue française et de la francophonie : Lancement du concours d'écriture « Îles Lettrées » et de l'opération « Dis-moi 10 mots »

- 20 au 24 mars : semaine EducFi (éducation économique financière et budgétaire)
- Fin mars : séminaire sur la prévention de l'innumérisme
- **Avril**
  - 25 avril : ANZAC DAY à Nouméa / ANZAC DAY à Bourail
  - 25 au 30 avril : Semaine du Management (les élèves de première et de terminale rencontrent des entreprises calédoniennes)
- **Mai**
  - 22 au 26 mai : semaine de la presse et des médias à l'École
  - 23 mai : Épreuves individuelles du Concours national de la Résistance et de la Déportation
  - Fin mai : Trophées NSI, finale par territoires
- **Juin**
  - 1 juin : Début des propositions d'admission sur Parcoursup France
  - 9 juin : Trophées NSI, finale nationale
  - Remise du prix académique du CNRD (concours national de la Résistance et de la déportation)
  - Séminaire de préparation et de coaching au départ des futurs étudiants de l'enseignement agricole en métropole (DAFE)
- **Juillet**
  - Salon SOFIP (province Nord)
  - Salon SEOFIP (province des Îles)
  - Salon des études supérieures à l'UNC (Nouméa) et sur le campus de Baco (Koné)
  - fin juillet : semaine de l'innovation
- **Août**
  - Concours australien de mathématiques (AMC)
  - Finale du rallye Maths 6e à l'amicale Vietnamiennne
- **Septembre**
  - 4 au 8 septembre :

- Semaine des mathématiques, concours scratch Cagou challenge, Jam, remise des prix du concours australien de mathématiques (AMC) et finale du rallye mathématiques des sixièmes
    - Semaine des Langues avec concours de lecture expressive en langue étrangère.
  - Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme en Nouvelle-Calédonie du 6 au 13 septembre 2023.
  - Début des inscriptions sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie
  - Épreuve écrite du Concours du petit historien, géographie, apprenti citoyen
  - Remise des prix du concours d'écriture en langues kanak « Su Fè Tara »
  - 25 au 29 septembre : Lancement du grand concours national « Si on lisait à voix haute » (collèges et lycées)
- **Octobre**
    - Sept/ octobre : Salon International du Livre Océanien (SILO)
    - Stage Maths C2+
    - Olympiades de la chimie, épreuves collaboratives et pratiques NC
- **Novembre**
    - 7 novembre : Finale du concours Mathémaclac pour les 4e
    - jeudi 9 novembre : journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire
    - Finale du concours du petit historien géographe apprenti citoyen
    - Remise des prix du concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie
    - Remise des prix du concours australien de mathématiques (AMC)
    - Fête de la science
    - Cérémonie annuelle de valorisation des projets EDD
    - Remise des prix du concours d'écriture « Îles Lettrées »
- **Décembre**
    - Début des propositions d'admission sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie
    - Cérémonie annuelle de remise des prix et de valorisation des opérations scientifiques

Contact presse

Thierry MABRU  
Directeur de cabinet du vice-recteur  
Tél : 26.61.29